

# La Gazette



lePallet

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

NOVEMBRE 2022



**p.5** *Information municipale*  
**Avis d'enquête publique PLU**



**p.6** *Information municipale*  
**Plan énergie du Pallet**



**p.8** *Animation de la ville*  
**Retour sur événements**



# Edito

Avec l'arrivée de l'automne et des premiers frimas, on peut s'interroger sur notre capacité à maîtriser la situation énergétique. La hausse des prix, abondamment relayée par les médias, nous amène à penser différemment nos projets, notre

budget, notre consommation et, de manière générale, notre façon de vivre. Cette situation s'applique aussi à notre collectivité.

Parlons de sobriété énergétique : aujourd'hui, les fluides (fuel et électricité) ont augmenté drastiquement de 68 % sans que la commune puisse bénéficier du bouclier énergétique mis en place pour les ménages. Lors du dernier conseil municipal d'octobre, nous en avons longuement débattu et l'ensemble des élus (hormis 3 abstentions) a décidé d'adopter une position vertueuse. Vous pourrez découvrir l'ensemble de ces décisions en page 6. Pour autant et selon un calcul du syndicat d'énergie de la Loire-Atlantique, l'ensemble de ces mesures peuvent nous laisser espérer une diminution des coûts. A court terme, nous allons réguler la température de l'ensemble des bâtiments municipaux au maximum à 19°, y compris dans les écoles (sauf chez les maternelles). Des systèmes de

détection vont être mis en place. Les couloirs ne seront plus chauffés et l'ensemble des services et associations devront appliquer ces consignes. Nous allons travailler en concertation avec les associations afin de limiter les périodes d'utilisation des salles, hors contexte sportif (entraînement et compétition).

Sur le moyen et long terme, en collaboration avec le comité Environnement et le comité Bâtiments, nous allons peaufiner notre plan pluriannuel d'investissement en y intégrant le réseau complet de l'éclairage public qui aujourd'hui, et pour partie, se fait encore avec des lampadaires à vapeur de mercure et avec des ballons fluos.

Contribuer à cet effort national d'économie d'énergie est notre devoir. Voici quel doit être l'enjeu de ces prochains mois. L'avenir est entre nos mains, chaque minute d'éclairage gagnée, chaque porte et fenêtre fermée, etc. représenteront, au final, des sommes importantes d'économies. Comme vous le comprenez, chacun à son niveau doit apprendre à vivre autrement en ayant une pensée positive pour notre planète.

**Joël BARAUD**  
Maire du Pallat

## Naissances

04/10	Robin RENAUD	3 rue des Merrandiers
06/10	Ethan CORALEAU	10 les Bois
09/10	Youna NOUET	35 rue Montifault

## Décès

22/09	Daniel MORINEAU	11 rue de la Sèvre
12/10	Jacqueline PICOT (née DESTANNE)	35 rue Saint-Vincent
19/10	Anne GOUGEON (née MAILLARD)	35 rue Saint-Vincent
19/10	Léon POTIER	65 le Pé de Sèvre
21/10	Jacky YOU	110 la Mare Merlet

## Déclarations de travaux

20/09	Rue des Vignes	Division en vue de construire
21/09	19 bis rue Pierre Abélard	Pose de volets en bois
26/09	49 Port Domino	Remplacement des ouvertures
26/09	56 les Prineaux	Agrandissement d'une maison d'habitation
30/09	47 rue Pierre Abélard	Création d'une véranda
11/10	9 rue du Chaintreau	Construction d'une maison d'habitation
11/10	Route de l'Hyvernière	Construction d'une maison d'habitation

## Mariage

15/10	Patrick SORIN et Brigitte PROVOST	2 rue des Sports
-------	-----------------------------------	------------------

## Horaires d'ouverture de la mairie



**Lundi :** 8H30 - 12H30  
**Mardi :** 8H30 - 12H30  
**Mercredi :** 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00

**Jedi :** 8H30 - 12H30  
**Vendredi :** 8H30 - 12H30 / 13H30 - 17H00  
**Samedi :** 9H00 - 12H00

### Séance du 11 octobre 2022



Conseillers : en exercice : 23 / votants : 23

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait du compte-rendu du conseil municipal.

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 août 2022

Le conseil municipal a approuvé (17 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention) le procès-verbal du conseil municipal du 30 août 2022.

#### Budget 2022 : décision modificative n°1

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) section par section et chapitre par chapitre, la décision modificative au budget général 2022, qui s'équilibre globalement en dépenses et en recettes à + 151 530 € : soit + 135 700 € en section de fonctionnement et + 15 830 € en section d'investissement. La majeure partie de cette augmentation provient du poste des charges du personnel, suite à la réforme de la fonction publique territoriale et les différentes augmentations du smic.

#### Adhésion au groupement de commandes pour des travaux de voirie, de réseaux et de signalétique

Le conseil municipal approuve (18 voix pour, 5 abstentions) la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché de travaux de voirie, de réseaux et de signalétique, pour permettre des prix compétitifs.

#### Convention d'action foncière avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) de Loire-Atlantique

Le conseil municipal (18 voix pour, 4 voix contre) approuve la convention d'action foncière entre l'EPF de Loire-Atlantique et la commune permettant l'acquisition par l'EPF de l'habitation sise 6 rue Pierre Abélard pour le compte de la commune dans l'attente de la concrétisation du projet de renouvellement urbain dans ce secteur.

#### Convention de mise à disposition du bien situé 6 rue Pierre Abélard à la commune

Le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition à titre gratuit du bien situé 6 rue Pierre Abélard préempté par l'EPF de Loire-Atlantique pour le compte de la commune.

#### Salle polyvalente de loisirs - tarifs 2023 révisés

En raison de la nouvelle hausse des tarifs de l'électricité prévue pour 2023, le conseil municipal (18 voix pour, 5 abstentions) a révisé les tarifs 2023 de location de la salle polyvalente de loisirs. Ils s'appliqueront aux nouveaux contrats signés à compter de la publication de la présente délibération. Conditions de locations visibles sur le site internet de la commune, ou auprès des agents d'accueil.

	Tarifs particuliers et entreprises				Tarifs associations	
	Palletais		Hors commune		Tarifs été	Tarifs hiver*
	Tarifs été	Tarifs hiver*	Tarifs été	Tarifs hiver*		
Petite salle	136 €	166 €	204 €	250 €	72 €	102 €
Grande salle	362 €	414 €	543 €	621 €	106 €	158 €
Petite + grande salles	449 €	522 €	673 €	783 €	161 €	234 €
Cuisine	127 €	165 €	191 €	247 €	63 €	101 €
Accueil uniquement	-	-	-	-	63 €	101 €

\*Tarif hiver appliqué du 1er janvier au 14 avril et du 16 octobre au 31 décembre.

#### Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021, M. le Maire indique qu'il a pris les décisions suivantes : 2022-12 - Signature de deux accords de participation financière avec le Sydela concernant la réalisation de travaux de rénovation de réseaux d'éclairage public :

Lieux	Coût estimé des travaux HT	Participation estimée à verser au Sydela
Rue des Sports et rue des Roses	8 766,00 €	5 259,60 €
Rue Saint Etienne	13 742,52 €	8 245,51 €

#### Convention d'occupation précaire à titre onéreux - 6 rue Pierre Abélard

Le conseil municipal approuve la convention d'occupation précaire du bien situé 6 rue Pierre Abélard permettant aux propriétaires actuels de continuer à occuper temporairement les lieux après la vente du bien.

#### Nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2023

Pour la campagne de recensement de la population 2023, le conseil municipal nomme Catherine Loos-Gogé, agent communal, en tant que coordonnatrice communale.

#### Modification des statuts du Sydela (Syndicat d'électrification de Loire-Atlantique)

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Sydela dont l'objet est notamment la modification de la dénomination sociale du syndicat en « Territoire d'énergie Loire-Atlantique ».

#### Recrutement d'agents recenseurs

Le conseil municipal décide le recrutement de six emplois d'agents recenseurs, pour la période de recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023 et arrête leur niveau de rémunération.

## Informations et questions diverses

- Point sur la rentrée scolaire 2022-2023.
- Bilan de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et des Tween - été 2022.
- Plan communal de sobriété énergétique.
- Rapport d'activités 2021 - Atlantic'Eau.

### ● Questions du groupe «Le Pallet avec vous»

1 - Le 8 mars 2022, nous vous suggérons dans le cadre d'un projet pédagogique, d'impliquer les enfants dans la réalisation de décorations de Noël en partenariat avec la commune pour les embellissements de Noël. Vous aviez répondu qu'il était possible de soumettre la demande aux écoles et aux services de l'accueil périscolaire. Aujourd'hui confronté à l'obligation de sobriété énergétique, plus que jamais cette idée peut s'appliquer. Elle s'applique d'ailleurs dans d'autres communes. Avez-vous transmis cette demande aux écoles et qu'en est-il ?

Valérie Bricard indique que la commune n'a pas la compétence pour imposer aux écoles leurs projets pédagogiques et programmes qui sont régis par l'éducation nationale. Les projets actuels des écoles sont plutôt axés sur l'environnement, la nature, l'écologie. La demande n'a donc pas été faite aux écoles. Elle pourra être faite auprès de l'accueil périscolaire mais cela ne remplacera pas les illuminations de Noël. Fadoua Gervais précise que l'école Astrolabe limite les références à Noël au vu du principe de laïcité.

2 - Lors de l'assemblée générale de l'association TAP, il a été soulevé le devenir des locaux utilisés. La mairie compte-t-elle les acquérir ?

M. le Maire rappelle que l'association TAP a reçu du diocèse en janvier 2020, un courrier annonçant la fin de la convention d'occupation pour février 2024, au plus tard. Si la vente du bien devenait effective, des solutions seront trouvées pour la pérennité de l'association. Elles ne seront peut-être pas idéales à court terme mais M. le Maire rappelle que dans le programme de la majorité, il est prévu un pôle multiculturel dans lequel pourrait migrer l'association du TAP.

3 - Lors de la réunion de quartier du 9 avril 2022, un habitant a interpellé M. Rineau sur le règlement du lotissement de la rue E. Sautejeau. Nous souhaitons réentendre la réponse que vous lui avez fourni ?

Xavier Rineau, ne se souvenant pas de la réponse qu'il avait pu apporter lors de cette réunion, suppose que cette question devait avoir un lien avec le projet Cœur de bourg phase 1. Il rappelle qu'une modification du PLU est en cours pour rendre compatible le règlement du PLU avec la construction de commerces et de logements collectifs. Les règles seront respectées comme il se doit.

4 - Lors du conseil municipal du 08 mars dernier il a été décidé d'acquérir les parcelles cadastrées AI 496 et AI 335 appartenant à Mme Gouraud sises au lieu-dit « Le Paradis » d'une superficie de 3 050 m<sup>2</sup> pour un montant

de 0,40 € par m<sup>2</sup>. Cette réserve foncière a été acquise pour d'éventuels projets à moyen ou long terme. Quelles sont ces éventuels projets ? Afin d'avoir une réserve foncière digne de ce nom, avez-vous entamé des démarches auprès des propriétaires des autres terrains « proche de la gare » pour acquérir le reste des parcelles de ces éventuels projets ? Si c'est le cas pouvez-vous nous citer les parcelles et les propriétaires concernés ? Xavier Rineau explique que le propriétaire de ces parcelles les avait proposées à la commune en 2019 lors de la discussion qui s'était engagée à l'époque entre lui-même, un autre propriétaire et la CCSSL afin de permettre l'agrandissement de la zone d'activités des Roitellères (vente de deux autres parcelles à côté de l'entreprise EGDC). S'agissant de ces deux parcelles, elles ont été achetées sans projet concret à ce jour mais avec l'idée, étant proches de la gare, que cela pouvait être, à terme, un lieu stratégique notamment eu égard au projet de zone d'activités envisagé à l'arrière de la gare. La révision du PLU engagée en 2019 avait essentiellement pour but de créer de nouvelles zones économiques. En 2020, l'équipe nouvellement élue a malheureusement décidé d'arrêter cette révision du PLU, c'était une grosse erreur d'autant plus qu'aujourd'hui avec les contraintes liées au ZAN (Zéro Artificialisation Nette), ces surfaces seront difficiles à aller chercher au titre du PLU.

5 - La commune a acquis il y a plusieurs années des terrains rue Etienne Sautejeau ainsi que l'ancienne station-service. Le cœur de cet îlot délimité par la rue Etienne Sautejeau, la rue du Plessis Guéry et la rue Saint-Vincent est un emplacement stratégique pour y appliquer densification et renouvellement urbain. Ces acquisitions ont bien évidemment été faite dans cet esprit. Pouvez-vous développer les projets que vous souhaitez mettre en place ? Avez-vous entamé des démarches auprès des autres propriétaires afin de construire un projet d'ensemble ? Où en êtes-vous de l'avancement de ces prospections ? Pouvez-vous nous indiquer les parcelles et propriétaires que vous avez contactés ?

Xavier Rineau rappelle que la commune n'a fait l'acquisition que d'une parcelle (ancien garage) pour deux raisons : l'une rejoignant la volonté d'y appliquer de la densification et du renouvellement, le jour où un projet sera réalisé et surtout pour sécuriser le parcours des enfants entre l'école privée et le restaurant scolaire. Cet îlot est zoné 1AU, donc urbanisable à condition d'avoir une opération d'ensemble. Les propriétaires doivent se réunir et avoir un projet commun.

### ● Questions du groupe «Le Pallet Dynamique et serein»

Publié dans la gazette de septembre, le mot de la minorité abordait les thèmes de réserve foncière et d'urbanisme en général. Nous aimerions, que sur les trois points suivants, vous nous apportiez plus de précisions : 1 - « Réserve foncière proche gare qui empêche l'accès routier aux autres terrains et donc empêche les propriétaires de construire ». Quels sont les parcelles et

les propriétaires concernés par ces affirmations ?

M. Caboche indique que ce n'est ni une question, ni affirmation. Juste une supposition.

2 - « Comme c'est déjà le cas depuis de nombreuses années, de certains terrains du centre bourg ». Quels sont les terrains et les propriétaires concernés par ces affirmations ?

M. Caboche indique que ce n'est ni une question, ni affirmation. Juste une supposition.

3 - « Dans le lotissement rue Etienne Sautejeau, le propriétaire d'une récente construction avait demandé un aménagement présenté comme incompatible avec le règlement et donc impossible à changer selon l'adjoint à l'urbanisme ». Quelle est la récente construction et le propriétaire concerné par cette affirmation ?

M. Caboche indique que ce n'est ni une question, ni affirmation. Juste une supposition.

Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes-rendus en mairie et sur le site de la mairie : [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

La prochaine séance du conseil municipal est fixée au **mardi 22 novembre 2022** à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» Modification du PLU

## Enquête publique

La présidente de la communauté de communes Sèvre et Loire a prescrit, en concertation avec la commune, la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Pallet. Cette procédure a pour objet :

- de permettre et encadrer qualitativement un projet de renouvellement urbain à vocation d'habitat et de commerce dans le centre-bourg ;
- de supprimer un emplacement réservé ;
- de réaliser quelques adaptations du plan de zonage et du règlement écrit afin de faciliter l'instruction et le renouvellement urbain en centre-bourg.

Ce projet de modification sera soumis à enquête publique du 07 novembre à 8h30 au 07 décembre 2022 à 17h00.

### Où consulter le dossier d'enquête publique ?

- A la mairie du Pallet (26 rue Saint-Vincent) aux jours et heures habituels d'ouverture.
- Sur le site internet de la communauté de communes Sèvre et Loire [urbanisme.cc-sevreiroire.fr/rubrique/procedures-en-cours/](http://urbanisme.cc-sevreiroire.fr/rubrique/procedures-en-cours/) ou sur le site de la mairie [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

### Comment donner son avis sur le dossier ?

- En consignant ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie.



- En adressant un courrier au commissaire enquêteur à la mairie.
- En envoyant un courriel à l'adresse suivante : [plu@cc-sevreiroire.fr](mailto:plu@cc-sevreiroire.fr) (objet : EP PALLET).

### Quand prendre contact avec le commissaire enquêteur ?

Monsieur Philippe Allabatre se tiendra à la disposition du public à la mairie pendant les créneaux des 4 permanences :

- lundi 07 novembre 2022 de 8h30 à 12h30,
- samedi 19 novembre 2022 de 9h00 à 12h00,
- vendredi 25 novembre 2022 de 13h30 à 17h00,
- mercredi 07 décembre 2022 de 13h30 à 17h00.

Pour les personnes ne pouvant pas venir en mairie, il est possible d'appeler le 02 40 80 40 24 pour prendre un rendez-vous téléphonique avec le commissaire enquêteur.

### Où se renseigner à l'issue de l'enquête publique ?

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à l'espace Loire de la CC SL, à la mairie du Pallet, ainsi que sur le site internet de la CC SL pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

» Restauration scolaire

## Un engagement dans une démarche d'amélioration permanente

Créé par la fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'Co, Mon Restau Responsable® est un outil gratuit, destiné à aider les structures de restauration collective à s'engager dans une démarche de progrès. Il permet de valoriser les bonnes pratiques existantes et de définir de nouvelles pistes d'amélioration en associant toutes les parties prenantes.

Depuis septembre 2021, la commission Enfance a été associée à l'adhésion à cette démarche durant laquelle le service du même nom avait été sensibilisé lors des journées de formation sur « l'éducation au



goût et la réduction des déchets alimentaires ». Après avoir partagé un diagnostic de notre restaurant scolaire, la commission a validé des engagements qui ont été soutenus lors de la visite technique du réseau en février 2022.

Aussi, le samedi 1<sup>er</sup> octobre, le maire, l'adjointe à l'Enfance et une vingtaine de personnes se sont réunies au

restaurant scolaire afin d'engager publiquement la commune et initier ce système participatif de garantie Mon Restau Responsable® autour de 4 axes :

- le bien-être des convives,
- l'assiette responsable,
- les éco-gestes,
- l'engagement social et territorial.

Chaque objectif sera régulièrement évalué afin d'être atteint dans 2 ans.



» Cérémonie

## Commémoration du 11 novembre



La municipalité et l'UNC (Union Nationale des anciens Combattants) invitent toutes les Palletaises et tous les Palletais, à commémorer, le 11 novembre prochain, les victimes de tous les conflits. Rassemblement devant la mairie, le vendredi 11 novembre 2022 à 10h30, puis défilé jusqu'au cimetière Sainte-Anne pour un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. L'association « Sèvre & Musique » jouera l'hymne national, lequel sera suivi d'un lâcher de colombes. La cérémonie se terminera par un vin d'honneur au Centre Héloïse.

Un appel spécial est lancé auprès des enfants et de leurs parents afin qu'ils participent nombreux à cette cérémonie.



» **Domaine public**

## Rappel des règles

Depuis 2016, la commune du Pallet est adhérente à la charte de l'Eco Jardinier. La collectivité est engagée dans une politique « Zéro phyto ». Progressivement, la végétation reprend ses droits et s'installe en ville, en particulier sur les trottoirs. La fauche de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre très importante et un bruit de machine thermique.

L'herbe ne doit plus être considérée comme mauvaise ou sale, elle fait partie de notre environnement urbain. Notre perception doit évoluer. Cela ne veut pas non plus dire qu'on doit laisser tout faire.

Ainsi, chaque habitant est acteur de l'image de la commune et doit, sur le trottoir, au droit de sa propriété :

- Arracher/faucher les adventives (mauvaises herbes), enlever les feuilles, brindilles ou autres, issues de sa propriété, par exemple ;
- Entretien des haies afin d'éviter tout débordement de végétation sur la voie publique ;
- Ne pas laisser ses contenants de tri et d'ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés.

Pour rappel, tout dépôt de déchets, de quelque nature qu'il soit, sur les accotements, dans les fossés, sur les sentiers de randonnées, au pied des bornes verres ou vêtements et sur le domaine public en général est interdit et considéré comme dépôt sauvage passible d'amendes (délibération du conseil municipal du 17 mai 2022).

A noter, l'entretien des routes départementales (fauchage d'accotement, réseaux, réfection de voirie, signalisation, peinture routière, etc.) est assuré par les services du conseil départemental.

» **Sobriété énergétique**

## Plan énergie du Pallet

Afin de répondre au mieux au décret sur la sobriété énergétique, nous allons travailler en 2 phases. **La 1<sup>ère</sup> à court terme** : le conseil municipal du 11 octobre a validé un certain nombre de mesures :

**1** - L'ensemble des services devra respecter une température maximum de 19° dans les bureaux et salles.  
**2** - La modification des plages horaires de l'éclairage public : entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 avril, l'éclairage sera éteint de 22h00 à 6h00. Une extinction totale aura lieu entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 août. Cela concerne également la route départementale. Cette gestion est réalisée par le biais d'une horloge astronomique. Celle-ci s'inscrit dans un esprit de participation au développement durable en utilisant exclusivement des composants à durée de vie non limitée (ni pile ni batterie) et en consommant très peu.

**3** - L'éclairage des salles municipales (complexe sportif, salle polyvalente, moulin, etc.) devra être en liaison avec les créneaux horaires d'utilisation. Cette notion sera discutée avec l'ensemble des utilisateurs.

**4** - Le chauffage sera supprimé dans les zones de passage (exemple : couloir, etc.).

**5** - Les décorations de Noël disposées sur les candélabres ne seront pas installées. Nous conserverons cependant les décorations du sapin de la chapelle Saint-Michel, la périscolaire, la mairie et l'église. Ces illuminations, totalement en LED, sont à faible consommation, leur programmation sera calquée sur l'éclairage public, sauf en ce qui concerne la périscolaire qui pourra s'éteindre dès 19h00.

**6** - Des détecteurs de présence seront installés dans tous les lieux afin de gérer au moins l'éclairage des bâtiments.

### La 2<sup>ème</sup> à moyen et long terme :

**1** - Avec les comités Environnement et Bâtiment, nous allons définir et prioriser des actions pertinentes et les intégrer dans les prochains budgets.

**2** - Depuis 2018, la commune a mis en place un plan global d'économie d'énergie en remplaçant les ampoules par du LED. Pour ce faire et en tant qu'adhérents au SYDELA devenu TE-44, nous avons établi un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui se décline comme suit :

Lieu	Nombre de points lumineux	Réalisation (estimation)
Rue des Sports, Rue des Roses	7 points lumineux	2022
suite Rue des Sports	2 ensembles de 2 points lumineux	2022
Rue Saint-Etienne	8 points lumineux	2022
Rue Etienne Sautejeau, Rue du Plessis Guerry	14 points lumineux + mise en conformité du réseau	2022
Rue de la Vallée	7 points lumineux + mise en conformité du réseau	2023
Rue de la Sèvre, Rue de la Gailsonnière, Rue de l'Avenir	13 points lumineux + ajout d'un câble toute longueur	2023
Rue des Vignes	5 points lumineux	2024
Rue des Templiers, Rue Prends y Gardé	8 points lumineux	2024
Rue des Burgarauds, Rue de la Rochelle	13 points lumineux	2025

Soit un total de 77 points lumineux.

Avec ce projet, nous aurons couvert la quasi-totalité de l'éclairage public à l'exception de la route départementale pour laquelle nous sommes en attente d'un devis chiffré. Le coût actuel réparti sur 5 ans, représente la somme de 68 000 €. Cette modification nous permettra d'agir directement sur des zones spécifiques ainsi que sur la diffusion plus ou moins forte de la lumière. A chacun de mener ses propres actions au quotidien. Pour la commune, l'ensemble de vos élus, en pleine connaissance de cause, a adopté ces décisions qui bouleversent notre quotidien mais nous avons le devoir d'exemplarité tant pour nos finances que pour la planète.



» Multi-accueil Tchou Tchou

## Le service Petite enfance sur l'Espace Famille



La transition de logiciel a été réalisée pour le service d'accueil de la Petite enfance devenu communal en septembre 2017. Ce passage sur le même logiciel que l'Enfance

permet aux familles, depuis la reprise du mois d'août, d'accéder à l'Espace Famille pour :

- réserver des créneaux de garde occasionnels (quand une famille a besoin de faire garder son enfant ponctuellement),
- déposer un dossier de demande d'accueil régulier pour la commission de mars (quand une famille a un besoin d'un accueil pérenne, qu'il soit avec des horaires et jours fixes ou variables).

Par ailleurs, à l'instar du service Enfance, les factures sont accessibles sur l'espace famille et très prochainement payables en ligne.

» Expression plurielle

## Mot de la minorité

Chaud devant !

Face au réchauffement climatique, certains d'entre nous ont fait le choix de construire des piscines ou d'installer des climatiseurs. A l'éclairage des événements des derniers mois (été caniculaire), nous nous sommes penchés sur ce sujet brûlant. Pour, ensemble, essayer de mieux comprendre les enjeux auxquels nous devons faire face, nous avons trouvé 2 liens que nous partageons avec vous :

- Je souhaite mesurer mon empreinte carbone personnelle : <https://nosgestesclimat.fr/>. Un site très ludique pour calculer son empreinte carbone. Pour rappel : chaque français émet en moyenne 10 tonnes de CO2 par an ; l'objectif est de réduire ce chiffre à 2 tonnes si nous voulons avoir une neutralité carbone.
- Je souhaite participer à un atelier « Inventons nos vies Bas Carbone » ou 2tonnes.org.

Pour cela, de nombreuses dates grand public en ligne, dans nos départements régionaux, sur le site

[fresqueduclimat.org](https://fresqueduclimat.org). Face au défi à relever, soyons enthousiaste car nous pouvons réussir. Pour cela il faut se mobiliser, tous.

Aussi nous nous engageons, nous, élus, à mesurer notre empreinte carbone sur le site : <https://nosgestesclimat.fr/> et en publier les résultats. Nous invitons tous les élus à en faire de même.

En parallèle, au niveau communal, il est impératif que la transition énergétique devienne un sujet majeur d'orientation des actions de la municipalité qui influe sur tous les secteurs : exemple sur l'extension du centre technique municipal, sur les projets cœur de bourg. Il en va de l'avenir avec ce que nous laisserons à nos enfants, il en va du présent avec l'impact sur l'économie de la commune et par ricochet sur chacun de nos foyers.

Pour échanger, relayer, rechercher, contactez-nous :

Facebook : Lepalletavecvous!

Mail : [lepalletavecvous@francemel.com](mailto:lepalletavecvous@francemel.com),

Tel : 06 25 28 28 72

RV/courrier : 2 rue de l'Hermitage au Pallet

Le Pallet Avec Vous

## Animation de la ville

» La Team Zelle du Vignoble

## Collecte de dons

Nous sommes 9 coureuses engagées dans un projet solidaire : un défi sportif et humain, direction le Sénégal pour la Sénagazelle du 15 au 23 avril 2023. Nos courses quotidiennes de 10 km vont nous mener d'école en école sur la région du Delta du Sine Saloum, afin d'apporter des fournitures scolaires aux enfants et ainsi participer à leur scolarisation.

Notre objectif est de récolter plus de 250 kilos de fournitures. Pour cela, plusieurs commerçants du vignoble nous soutiennent dans notre projet en proposant un point de collecte dans leurs locaux. Au Pallet, n'hésitez pas à vous rendre au Coccimarket pour y déposer votre don. **Nous recherchons les fournitures (neuves ou état neuf) suivantes :** crayons de couleurs, taille-crayons, feutres de couleur, gommes, colles, compas, ciseaux, trousse, boîtes de peinture, pinceaux, ardoises/craies, rapporteurs, équerres, règles, grands cahiers A4, petits cahiers 17x22cm, sac à dos publicitaires, tote-bag, ballons divers, stylos 4 couleurs, stylos correcteurs, crayons à papier. Depuis le samedi 8 octobre, vous pouvez également venir déguster nos délicieux gâteaux au club de basket de vos enfants : le GSV ! Tous les profits des ventes iront à l'association de la Team Zelle du Vignoble. Merci !

Pour nous aider, découvrir les autres points de collecte et nous suivre dans cette belle aventure, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram : teamzellevignoble.

Faire un don sur :

[www.helloasso.com/associations/team-zelle-du-vignoble](http://www.helloasso.com/associations/team-zelle-du-vignoble)

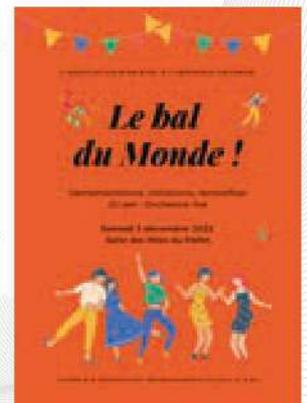


» L'association Bien-être à l'orientale

## Rendez-vous pour le bal du Monde

Après le succès de la soirée orientale de l'an passé, l'association Bien-être à l'orientale organise une soirée « Danses du monde », le **samedi 03 décembre**, à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Cette année, le spectacle est dans la salle ! Des démonstrations et initiations à des danses orientales, latines et autres seront proposées en début de soirée.

Puis chacun pourra danser sur des sessions de musiques latines, orientales, afro, etc. concoctées en alternance par un DJ et un orchestre en live. Renseignements au 06 12 51 19 38.



### » Retour sur événement

## Un air de fêtes pour nos seniors

Après son grand retour en 2022 et pour la seconde année consécutive, la mairie, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé le samedi 15 octobre à la salle polyvalente de Loisirs, un après-midi d'échanges, de rencontres et de partage festif pour nos aînés.

Plus d'une centaine de convives ont été accueillis sous une décoration somptueuse (réalisée par des membres du CCAS, des élus et leurs conjoints, ainsi que par des enfants de la périscolaire) ayant pour thème « la vie en couleurs ». Les invités se sont retrouvés pour un moment de convivialité et d'animations dédiés à nos anciens.

Le repas donné en leur honneur fut préparé par M. et Mme Batard, traiteurs et restaurateurs au Port Domino.

L'animation de cette journée fut menée par Corinne Heurlin, accordéoniste chanteuse de variété française, tandis que les conseillers, leurs compagnes et compagnons et les membres du CCAS assuraient le service.

Sous l'impulsion et la vivacité de Corinne, les personnes présentes ont chanté, dansé et applaudi sur des airs connus. La petite chorale de l'association Pierre Abélard

a interprété des refrains en se basant sur la trame des couleurs (blanc, orange, jaune...).

La surprise est venue des conseillers et des membres du CCAS qui, tout au long d'un fil rouge ont proposé une chorégraphie pleine de gaieté, de joie et de bonheur, coordonnée par Fadoua Gervais, adjointe aux Affaires sociales. Nos aînés sont repartis avec le sourire en nous promettant de revenir en 2023, terminant cette manifestation sur un franc succès.



### » Retour sur événement

## Journées européennes du patrimoine

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre, les journées du patrimoine se sont déroulées partout en Europe. Cette manifestation invite chaque européen à parcourir et découvrir certains lieux secrets souvent fermés au public.

Fidèle à cet événement, le comité Patrimoine, en collaboration avec l'association Pierre Abélard, a composé ces trois journées, proposant des sites différents pour chaque visite. Le vendredi soir, une page de lecture, au bas du donjon place Sainte-Anne, était partagée avec petits et grands par les membres bénévoles de la bibliothèque du Pallet.

Le lendemain, une trentaine de personnes s'étaient rassemblées pour découvrir le domaine du Plessis, guidée par Laurent Barthélemy, Dominique Sécher et Roger Bourdon, agissant chacun dans leur spécialité respective, sur l'histoire, la biodiversité, la faune



et la flore du grand parc. Puis, le dimanche, ce fut la somptueuse demeure dite de « l'Architecte » de la Rochelle, au pied de la Sèvre, qui était au programme. Guidés par ses amicaux propriétaires, M. et Mme de Staël, les présents ont pu apprécier les moindres détails et anecdotes de cette habitation hors du commun. Remercions tous les participants qui saluent chaque année par leur présence, notre implication sur ces témoignages, découvrant parfois un passage d'histoire et la richesse palletaise de notre patrimoine souvent méconnu.

Le comité Patrimoine historique et naturel remercie tout particulièrement M. Barthélemy et M. et Mme de Staël qui ont su dévoiler certains mystères concernant la construction et l'élaboration de leurs résidences.

### » Amicale des sapeurs-pompiers

## Fête de la Sainte-Barbe

Vous êtes invités le samedi 19 novembre dès 17h00 au centre d'incendie et de secours pour la cérémonie. Elle commencera par une revue des troupes et du matériel puis ensuite par les nominations et les remises de décorations. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de celle-ci.

Rendez-vous ensuite dès 19h30 à la salle des fêtes, rue des Sports, pour le repas et l'animation (25€/personne). Le traiteur Jamin vous propose : filet de saumon lardé au beurre blanc, un trou normand, filet de pintadeau sauce foie gras, une assiette de fromages et une assiette gourmande suivie d'un café. L'animation sera faite par Magistick, illusionniste révélé par l'émission « La France a un incroyable talent ».

### Réservations

Cyril Bureau au 06 21 27 32 50.

Vincent Muller au 06 87 76 00 39.



## » Retour sur événement

# Inauguration de la place du marché

Le samedi 24 septembre, sur le parvis de l'église au sein du marché, ont été découverts les nouveaux ornements sur le pourtour de la place, terminant l'aménagement de celle-ci.

Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux représentant les comités de l'Animation, du Marché, de l'Environnement et du Patrimoine, se sont réunis pour inaugurer, en la présence d'une nombreuse assemblée, les panneaux en bois reproduisant quelques scènes de la vie locale au début du siècle ainsi que certains monuments du patrimoine palletais.

Après son discours, Joël Baraud, Maire du Pallet, a dévoilé les vues et le travail du comité Patrimoine dont Raymond Geffroy, responsable, en a donné quelques descriptifs. Il a évoqué la collaboration entre le centre technique, la mairie, le conseil des Sages et les comités ayant



participé à la réalisation de ce projet. « Ces 6 panneaux recto-verso, représentant 12 tableaux, sont évolutifs. Ils peuvent dans l'avenir accueillir d'autres thèmes. Aujourd'hui, ils permettent de mieux connaître l'histoire et le patrimoine qui se cachent au Pallet », nous confie celui-ci. Le public a pu assister ensuite à un spectacle original haut en couleurs, de la compagnie « A Portés de Mains » prénommé « Fait comme l'oiseau », qui a ravi



grands et petits. Pour terminer cette matinée, un vin d'honneur a été offert par la municipalité, accompagné par la musique afro cubaine des Chapalleros de l'association « Sèvre et Musique ». D'autres temps forts sauront vous ravir dans l'avenir. En attendant, venez visiter cette exposition qui complète l'aménagement de ce lieu fréquenté, en vous promenant au travers de l'histoire et la vie palletaise d'autrefois.

## » Théâtre d'Animation Palletais

# Saison 2022/2023 : 2 spectacles prévus

« Salade et Rock'n'roll » comédie de Laurette Gerussi en mars et spectacle atelier théâtre en mai. Et c'est reparti pour une nouvelle saison.

### Section « Adultes » :

Les répétitions ont déjà commencé pour la pièce « Salade et Rock'n'roll ». 9 personnages interviendront dans cette comédie un peu déjantée. Nous vous dévoilerons l'histoire plus tard.

### Section « Atelier Théâtre » :

Quelques places encore disponibles pour la nouvelle saison 2022/2023. L'atelier théâtre redémarre après une pause forcée de deux ans. Nous sommes heureux d'accueillir Estelle qui va encadrer les jeunes. Les cours auront lieu le mercredi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00.

Tarif : 27 € (cours 25 € + adhésion famille 2 €).

Modalités d'inscription : à partir de 9 ans. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il faut que ce soit une demande de l'enfant de faire du théâtre. N'hésitez pas à prendre contact avec la troupe par mail : [theatrelepallet@gmail.com](mailto:theatrelepallet@gmail.com) en nous précisant : nom et prénom de l'enfant, date de naissance, adresse, téléphone, mail... Nous vous attendons nombreux pour vous lancer dans l'aventure théâtrale.

Dates du spectacle de fin de saison : 13 et 14 mai 2023. A très bientôt au théâtre !

## » Événement

# Noël au marché avec les CAPP'

Les CAPP' (Commerçants, Artisans et Professions libérales du Pallet) seront de retour sur le marché et vous donnent rendez-vous le samedi 10 décembre de 10h00 à 13h00.

Planches apéro, huîtres, vin chaud, muscadet et softs locaux seront à déguster sur place. L'association « Le Domino » viendra animer avec leurs poneys, des ateliers broissage et des balades à pied. Le Père Noël fera son apparition et se prêtera volontiers à quelques photos !

Le concours de dessin pour les enfants fera, lui aussi, son retour : un dessin = un sachet de bonbons.

Pas de jaloux pour les plus grands, une bourriche d'offres et de produits locaux sera à remporter !

Rencontres, échanges et convivialité seront les mots d'ordre ! Les CAPP' vous attendent nombreux !

**CAPP'**  
COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DU PALLET

**10** DÉCEMBRE  
2022 - LE PALLET  
10H / 14H

**LES CAPP' SONT AU MARCHÉ**  
commerçants, artisans et professions libérales du Pallet

À DÉGUSTER SUR PLACE,  
REGALADES AVEC : PLANCHES APERO, HUÎTRES, VIN CHAUD,  
MUSCADETS ET SOFTS LOCAUX.

VISITE DU PÈRE NOËL.  
CONCOURS DE DESSIN POUR LES ENFANTS,  
APPORTE TON PLUS JOLI DESSIN = DES BONBONS,  
PETITE BALADE ET BROISSAGE DE PONEYS

LOT BOURRICHE À REMPORTEUR,  
RENCONTRES, ÉCHANGES ET CONVIVIALITÉ !

## » Ecole Saint-Joseph

### La vie de l'école



#### Ateliers de langage oral

Depuis la rentrée, les élèves de moyenne section participent 2 fois par semaine en petit groupe aux ateliers de langage oral proposés par Pascale leur maîtresse et animés par Evelyne, une intervenante.

L'objectif est de comprendre une histoire, en mémoriser le vocabulaire pour pouvoir, à la fin du projet, la raconter seul(e) à l'aide d'illustrations aux enfants, enseignants et à leur famille. Le support utilisé pour ces séances est l'album « Susie, petite oie, regarde derrière toi ! » Petr Horáček.

Outre l'album, des outils sont découverts au fil des séances, comme la boîte à mots qui s'enrichit régulièrement, des pictogrammes aidant les élèves à enregistrer les consignes ainsi que des masques et marottes pour les aider à la narration du récit. De vrais petits orateurs en devenir !

#### Bilan des randonnées éco-citoyennes

Suite à notre randonnée éco-citoyenne du vendredi 30 septembre, les élèves de l'école saint Joseph ont fait le bilan de leur ramassage. Les classes de PS, GS et MS ont observé tout ce qu'ils ont ramassé afin de trier les déchets et présenté les résultats sur des panneaux de collecte par secteur de nettoyage. Cela leur a aussi permis de visualiser quels déchets vont dans quelle poubelle. Depuis cette expérience, nous avons des enfants plus soucieux de leur environnement puisqu'ils viennent régulièrement apporter des petits déchets à leurs maîtresses lors des temps de jeux dans la cour ! Les plus grands quant à eux, se sont rassemblés afin de



s'exprimer et ont proposé des idées afin d'améliorer leur environnement proche, à commencer par l'école !

#### Si la cour était un jardin ?

Cette année, nous avons pour projet de ramener la nature au sein de l'école, et dans ce cadre, nous prévoyons des travaux de végétalisation de la cour de récréation. Les enfants ont commencé à réfléchir aux différentes possibilités d'aménagement et de végétalisation de leur environnement. Ils ont réfléchi à leur vision d'un environnement plus vert en proposant des idées via différentes activités d'arts visuels et d'EMC (Enseignement Moral et Civique)... Affaire à suivre !



## » Ecole Astrolabe

### Première sortie de l'année !

Le jeudi 15 septembre, ce sont les élèves de GS qui sont allés à la découverte de l'artiste Eva Jospin à la Garenne Lemoit. Ils ont pu admirer une utilisation peu ordinaire du carton : avec ce matériau, elle crée des forêts, des grottes et des maquettes... De retour dans la classe nos artistes en herbe se sont prêtés au jeu et ont créé à leur tour une magnifique forêt en carton !

## » Accueil périscolaire

### Les carnets d'Izia et de José

Bonjour tout le monde,

L'automne est arrivé dans notre périscolaire aussi ! Chez les CM et les CP/CE, nous avons commencé à décorer nos salles avec des champignons, des citrouilles, des feuilles qui ont jauni, rougi, des arbres qui se sont dénudés... Quelques fantômes prennent place... Mais pourquoi donc ? Fantômes + citrouilles + épouvantails, que va-t-il donc se passer dans les jours à suivre ?

Les maternelles préfèrent, eux, jouer dehors et profiter au maximum du beau soleil que nous avons en cette mi-octobre. Nous sommes également allés au TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives). C'est le soir après l'école, pendant 1h30.

C'est nouveau pour nous, car pendant toute la période COVID, les TAP avaient dû s'arrêter pour mobiliser tout le monde. Nous faisons, selon notre tranche d'âge, découverte et pratique des jeux anciens en bois, bricolage, jeux de connaissance et de coopération. Les animatrices, Linda, Margaux et Sylvie, nous ont dit qu'ensuite, sur les prochaines périodes, nous aurons d'autres projets différents. Puis encore sur d'autres périodes, nous rencontrerons probablement des intervenants pour nous faire découvrir de nouvelles choses.

Le temps passe plutôt vite, nous allons déjà bientôt parler des vacances d'automne, avec le centre de loisirs, nous allons aussi avoir de très bons moments. Nous aurons encore, probablement, beaucoup de choses à vous raconter !

Je vous dis à très bientôt.



» Zoom sur ...

## Dany Dyck, le charme discret d'une écrivaine

Parmi nos rencontres de passionnés, nous avons croisé une romancière palletaise, écrivant sous le pseudo Dany Dyck, installée depuis 45 ans dans notre commune. Nous avons découvert une personne sensible et imprégnée de notre histoire locale qui a emprunté plusieurs chemins de rencontre.

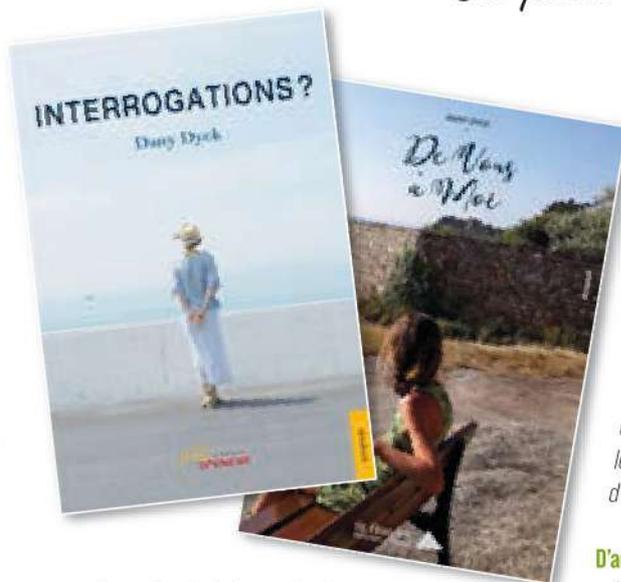
Déjà 6 ouvrages à son actif, cette écrivaine discrète a déposé ses pensées et ses crayons, son style et ses feuillets au Pallet. Elle nous enchante par ses réalisations qu'elle puise dans notre région.

Ses univers, ce sont les histoires des parties de vie qu'elle introduit au cœur de ces romans. Personne mesurée, sens poussé de la connaissance de ces événements racontés par les autres et pour les autres, elle rejoint l'écriture dès son enfance. Son parcours, naissance à Neuilly, puis vingt-cinq ans sur Paris, vacances dans la région, puis achat d'une maison et le charme du silence apprécié, de la beauté des paysages de nos deux rivières, loin du tumulte de la ville lui sont bénéfiques. Des grands parents tout près d'ici, l'accueil enthousiasme à chaque envolée, les contacts avec une population hospitalière, la joie d'une autre réalité sera le destin de notre auteur.

### L'inspiration

Le calme est la perfection pour écrire au Pallet, quoi de plus noble pour s'y installer. Regarder vivre les habitants inspire ses paragraphes. Par son pseudo, elle déclare ouvertement vouloir rester discrète, dans l'anonymat où elle se complait comme certains de ses héros. Dany Dyck s'emploie à relater des romans à dimension humaine. Son sentiment de la vérité se traduit par faire vivre des individus impliqués dans la vie réelle.

« Ma méthode de travail au début était conçue comme des interviews, j'enregistrais avec un dictaphone, mais j'ai vite abandonné, préférant mon imagination et mes



souvenirs ». Ayant toujours aimé se divertir dans ces recueils, par le plaisir d'écrire depuis son plus jeune âge, elle finit par passer le pas et se met à inventer des manuscrits en y entraînant ces protagonistes au hasard d'une compagnie. « J'aime observer les gens, écouter leur savoir, découvrir leur existence à travers leurs bavardages, je m'inspire et j'invente des personnages pour les placer dans mes récits. Petite, j'allais auprès des anciens qui parlaient de leurs vies, des légendes, des fables et de leur passé. J'ai toujours aimé écrire et décrire mes rencontres depuis toute petite ».

### La poésie des historiqués

Après son 6<sup>e</sup> roman « Interrogation », publié en 2022 aux éditions « Jets d'Encre », où elle décrit les répercussions de la pollution des inégalités sociales, Dany Dyck regrette certains vecteurs disparus, entraide, compagnie, discussions, veillée. Elle n'a pas de préférence, ses influences elle les glane chez des artistes comme Boris Vian ou Marcel Pagnol qui lui ont fait comprendre la lecture et la sensibilité données à entendre. « J'écris quand mes pensées m'y poussent, je mets mes mots sur chaque idée, parfois en société, je m'échappe pour poursuivre un passage, une idée, je commence par le titre qui me guide et je mets en scène mes apparences qui ne sont encore que des ombres ».

Son 7<sup>e</sup> ouvrage est en préparation. Son titre « Je mérite

la paix » se déroule sur une étendue de 90 années. « Mon prochain livre s'oriente vers une saga qui se déploie de 1933 à nos jours. Il parlera du rôle si important des jeunes femmes qui ont œuvré pendant ces années difficiles souvent sans aucun homme et pour cause : la guerre. Elles ont transformé notre société. Aujourd'hui, certaines se livrent plus facilement et avouent leur travail, leur effort et même leur plaisir d'avoir contribué à refaire vivre la France ».

### D'autres passions

« Je constate que ma jeunesse fut unique. Aujourd'hui on ignore son voisin, le bonjour du village à presque disparu. A mon époque, les relations étaient plus simples, plus chaleureuses. Mon talent artistique ne se limite pas à l'écriture, j'ai fondé un groupe de musique, j'ai exposé mes dessins, participé à des animations radio avec un partenaire. Nous faisons des chroniques style chansonniers sur internet. Puis l'émission fut censurée.

Il me faut à peu près 3 à 6 mois pour un projet de livre. Je peux m'y consacrer constamment. Je n'ai pas de contrainte d'horaire. Je ne commence jamais de nouvelles aventures tant que je n'ai pas terminé la précédente ».

La promotion lui demande beaucoup d'effort, de relationnel et de déplacements, elle aimerait laisser cela plus à son éditeur. « Quand je termine un livre, que le mot fin est inscrit, il ne m'appartient plus. Une fois que le manuscrit est envoyé en relecture, corrigé, puis édité, le monde de l'édition s'en empare et le lecteur se l'approprie. C'est comme après un accouchement sauf que le bébé m'échappe, il fait sa vie. Ce n'est plus mon œuvre, elle est devenue publique ».

Puis elle termine en nous livrant « Je suis attachée aux rapports humains, toutes ces phrases sont restées en ma mémoire et je puis aujourd'hui les raconter, l'histoire est formatrice d'avenir ».

» Nouvelle activité professionnelle

## « Ose & Vole » : oser le changement

Flora Klemencie, conseillère bilan de compétences et coach professionnelle, vient d'emménager au Pallet et se lance dans l'entrepreneuriat. Ancienne professeure des écoles, elle a quitté l'éducation nationale pour se former dans l'accompagnement et le coaching. Elle a créé son auto-entreprise « Ose & Vole » et propose d'accompagner les personnes qui souhaitent initier un changement dans leur vie, tant au niveau professionnel que personnel. Elle propose des séances de bilans de compétences, coaching, CV et lettre de motivation. Elle prend beaucoup de plaisir à encourager et à

soutenir les autres dans leur évolution. Son dynamisme donne l'élan. Flora est également passionnée de randonnée itinérante et propose d'accompagner ceux qui aimeraient se lancer. Une belle initiative au sein de notre vignoble ! Qui osera et volera ?

### + d'infos

Contact : Flora Klemencie  
Mail : osetvole@gmail.com  
Tél : 06 25 43 87 66  
Site internet : floraklemencie.com



» 05 NOVEMBRE

## Permanence des élus

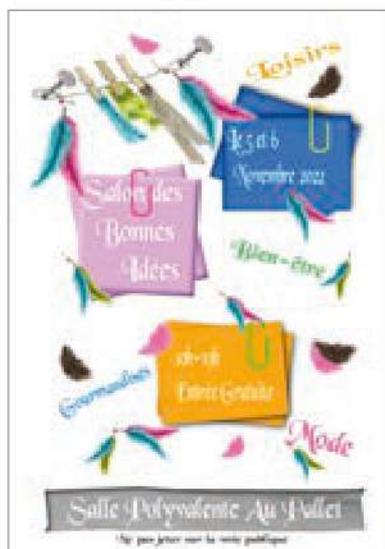
De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 05 / 06 NOVEMBRE

## Le salon des bonnes idées

Salon de créateurs et de vendeurs à domicile indépendants. En vente : jeux, vêtements, bijoux, produits de bien-être, etc. Entrée gratuite. Vente de boissons au profit de l'association « Ô ma vie » pour réaliser un rêve d'enfant. Salle polyvalente de loisirs.



» 08 NOVEMBRE

## Assemblée générale

### Chez nos Aînés

A 19h00 - Salle du Caveau, place de la Vendée, à Mouzillon.

+ d'infos : [contact@chez-nos-aines.fr](mailto:contact@chez-nos-aines.fr).

» 11 NOVEMBRE

## Cérémonie de commémoration

10h45 : Départ du défilé depuis la mairie.

11h00 : Dépôt de gerbes au cimetière Sainte-Anne. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur au centre Héloïse.

» 12 NOVEMBRE

## Fermeture mairie

Exceptionnellement, l'accueil du samedi matin est fermé.

» 13 NOVEMBRE

## Concours régional de mots fléchés

Organisé par la banque humanitaire, sur le thème du sport et de la santé. 14h30. Salle polyvalente de loisirs. Renseignements : 02 40 80 90 61

» 14 NOVEMBRE

## Gazette de novembre

Date limite de réception des articles pour la gazette de décembre.

» 19 NOVEMBRE

## Fête de la Sainte-Barbe

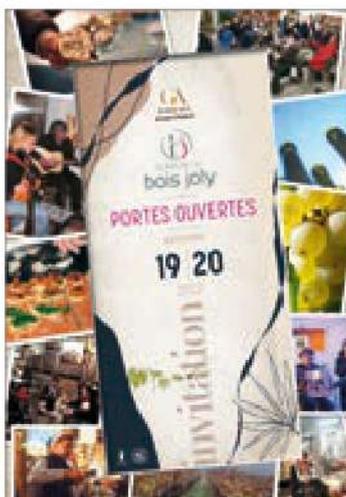
Cérémonie à 17h00 au centre d'incendie et de secours. Repas [sur réservation] à 19h30 à la salle polyvalente de loisirs.

» 19/20 NOVEMBRE

## Portes ouvertes

### Domaine du Bois Joly

C'est avec hâte que nous souhaitons partager notre moment festif annuel. Autour d'un verre, vous laisserez de côté les agitations du quotidien pour privilégier le régal de vos papilles dans une mer de convivialité. N'hésitez pas à inviter vos amis à ces instants plaisirs. Nous vous accueillerons pendant ces 2 jours de 10h00 à 19h30.



» 19 NOVEMBRE

## Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 22 NOVEMBRE

## Conseil municipal

19h30 à la salle polyvalente de loisirs. Ouvert à tous.

» 26 NOVEMBRE

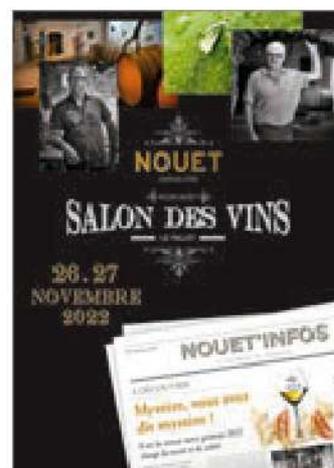
## P'tit déj' BD

Animé par Romain, de la Mystérieuse Librairie Nantaise. Café, croissants, BD ! Venez découvrir les coups de cœur de Romain à la bibliothèque du Pallet. 10h30 - Durée 1h30. Public adulte. Inscription sur [bibliotheques.cc-sevreloire.fr](http://bibliotheques.cc-sevreloire.fr).

» 26/27 NOVEMBRE

## NOUET Salons des vins

Jean-Claude et Pierre-Yves ouvrent la porte de leur cave dans un esprit de convivialité. Nos 9 producteurs ont tout orchestré afin de vous faire découvrir la richesse et le prestige des terroirs français et vous emmènent en voyage le temps d'un week-end. Samedi et dimanche de 10h à 19h.



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8h30-13h00



« La Gazette » Mensuel édité par la mairie de Le Pallet  
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - BP 1 - 44330 LE PALLET  
Tél : 02 40 80 40 24 - [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr)  
Directeur de la publication : Juvil BARAUD - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY  
Service communication : Gladys CHALMONT  
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE  
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / OCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



[www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr)